

Un cégep qui s'adapte et qui veut répondre aux aspirations des étudiants et aux besoins des entreprises

Trois-Rivières, le 29 mars 2018 - Faute d'inscriptions, le programme Mécanique du bâtiment et la voie de sortie Télécommunications du programme Technologie de l'électronique seront mis en pause à la rentrée 2018. Le conseil d'administration, réuni en assemblée mercredi soir, a adopté des résolutions en ce sens.

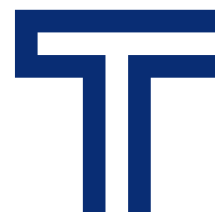
Au début du mois de mars, la direction avait dévoilé son intention de mettre en pause deux programmes techniques, soit Mécanique du bâtiment et Mécanique industrielle ainsi que deux voies de sortie, soit l'option Télécommunications du programme Technologie de l'électronique et l'option Contrôle des matériaux du programme Technologie du génie métallurgique. Le programme Écodéveloppement et bioproduits était en attente d'un renouvellement d'un financement spécifique de la part du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Mécanique industrielle

Le Cégep maintient le programme pour l'année 2018-2019 puisque le nombre de demandes d'admission laisse croire à l'atteinte du nombre de 10 inscriptions au 20 septembre 2018. Par ailleurs, le MEES financera le programme même si le seuil de 10 étudiants inscrits au 20 septembre n'est pas atteint. Également, pour ce programme, des nouveautés seront annoncées au cours des prochaines semaines, dont une réflexion sur la mise en place d'un DEC-Bac offert en partenariat avec l'UQTR.

Option Contrôle des matériaux - Technologie du génie métallurgique

Le Cégep maintient la voie de sortie Contrôle des matériaux du programme de Génie métallurgique pour l'année 2018-2019 puisque, dans ce programme également, le MEES, de façon exceptionnelle, soutiendra financièrement le programme en 2018-2019. Le Cégep poursuivra ses travaux en vue de prolonger le tronc commun à 24 mois au lieu de 12 mois, comme c'est le cas présentement. Également, le Cégep verra à intégrer les principaux concepts du contrôle des matériaux dans l'ensemble du tronc commun afin, éventuellement, de n'offrir que deux voies de sortie dans ce programme, au lieu des trois voies de sortie actuelles. Également, le Cégep explorera la possibilité de présenter un projet en apprentissage en milieu de travail (AMT). De son côté, le MEES verra à inscrire l'attestation d'études collégiales (AEC) en



Inspection en métallurgie aux priorités ministérielles afin d'assurer la pérennité de l'offre de formation.

Écodéveloppement et bioproduits

Le Cégep maintient le programme en 2018-2019 puisque le MEES soutiendra financièrement le programme en 2018-2019, tout comme il l'a fait l'an dernier. Le Cégep déposera un plan d'implantation et de migration vers le nouveau programme de Techniques de procédés industriels, ce qui le rendrait admissible à un financement servant à soutenir les petites cohortes. Ce nouveau programme serait implanté au Cégep de Trois-Rivières dès 2019-2020. Également, le Cégep explorera la possibilité de présenter un projet en apprentissage en milieu de travail (AMT).

Mécanique du bâtiment

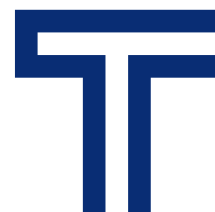
Le programme Mécanique du bâtiment est mis en pause pour l'année 2018-2019. Le Cégep évaluera la possibilité d'offrir un DEC intensif dans une formule renouvelée. Le MEES soutiendra financièrement les travaux de reconfiguration du DEC par l'embauche d'un spécialiste en élaboration de programmes qui accompagnera les cégeps du Québec offrant ce programme dans cet exercice.

Option Télécommunications - Technologie de l'électronique

La voie de sortie Télécommunications du programme Technologie de l'électronique est mise en pause pour l'année 2018-2019. Le Cégep maintiendra l'écosystème avec les entreprises en télécommunications afin de trouver des solutions pérennes aux problèmes de recrutement d'étudiants et de main-d'œuvre qualifiée. En ce sens, le Cégep poursuivra ses travaux afin de développer une offre de formation d'appoint permettant de former la main-d'œuvre de ce secteur, notamment par une AEC ou un microprogramme de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises. Également, le Cégep explorera la possibilité de présenter un projet en apprentissage en milieu de travail (AMT).

Avant de prendre ces décisions, le conseil d'administration a rencontré les représentants et les membres du Syndicat des professeurs, du Syndicat du personnel de soutien et du Syndicat des professionnels.

Pour la présidente du conseil d'administration, madame Annie Villemure, les décisions prises par le CA le 28 mars vont exactement dans le sens d'assurer la pérennité des programmes. «Ce que nous désirons, ce n'est pas de cesser d'offrir la formation, mais plutôt de transformer et d'adapter notre offre en



réponse aux intérêts des jeunes et des adultes en formation et aux besoins des entreprises», indique-t-elle.

Il est important de préciser que les étudiantes et les étudiants déjà en cheminement (2^e ou 3^e année) en Mécanique du bâtiment et en Télécommunications pourront terminer leur parcours scolaire comme prévu. Également, tous les étudiants ayant fait une demande d'admission dans ces programmes et voies de sortie ont été contactés par le collège afin qu'ils puissent être admis dans un autre programme sans être pénalisés.

Plusieurs entreprises de la région et de partout au Québec ont fait parvenir à la direction du cégep, au cours des dernières semaines, leurs besoins criants de main-d'œuvre qualifiée dans les programmes touchés. En ce sens, le Cégep sera heureux de poursuivre sa collaboration avec les entreprises dans la recherche de solutions novatrices. D'ailleurs, le MEES accompagnera le collège pour évaluer la situation et voir quelles modifications pourraient être apportées à la carte des programmes du cégep afin de développer de nouveaux créneaux et consolider l'offre de formation technique et ainsi refléter davantage le tissu socioéconomique et le dynamisme de la région de Trois-Rivières.

« Le Cégep de Trois-Rivières a décidé de se donner la capacité de soutenir la vie économique de la région. Notre objectif est, et sera toujours, d'assurer la réussite de tous et de jouer un rôle de premier plan en soutien au développement d'une main-d'œuvre qualifiée », conclut le directeur général du Cégep de Trois-Rivières, monsieur Louis Gendron.

– 30 –

Gestion des entrevues :
Isabelle Bourque, coordonnatrice
Service des communications
Cellulaire : 819 698-0670

Prendre note que le directeur général du Cégep de Trois-Rivières, M. Louis Gendron, sera disponible tout l'avant-midi, le 29 mars 2018, pour accorder des entrevues aux différents médias.

